

# Les résultats de tests psychotechniques sont-ils des données sensibles ?

## Réponse courte

Les résultats de **tests psychotechniques** ne sont pas automatiquement qualifiés de **données sensibles** au sens de l'article 9 du RGPD, mais ils peuvent le devenir s'ils révèlent des informations relatives à la **santé mentale**, à des **troubles psychologiques** ou à la **vie privée** du candidat. Dans ce cas, leur traitement relève du régime strict des **catégories particulières de données**, interdit en principe sauf exception.

En toute hypothèse, ces résultats sont des **données personnelles** soumises au RGPD : ils doivent être traités de manière **loyale**, pour une **finalité précise**, conservés le temps **strictement nécessaire** et sécurisés. Le candidat doit être informé de leur traitement et pouvoir exercer ses droits d'**accès**, de **rectification** et de **suppression**.

## Définition

Les **tests psychotechniques** sont des outils d'évaluation psychologique visant à mesurer des aptitudes cognitives, des traits de personnalité, des préférences comportementales ou des capacités d'adaptation. Utilisés dans le recrutement, la mobilité interne ou la formation, ils produisent des résultats chiffrés ou qualitatifs qui constituent des données personnelles. Certains tests explorent des dimensions proches de l'état psychologique du candidat, ce qui peut faire basculer leurs résultats dans la catégorie des données de santé au sens du RGPD.

## Questions fréquentes

### Comment sécuriser les résultats de tests psychotechniques ?

Le stockage doit être protégé avec un accès strictement limité aux personnes directement impliquées dans la décision. Le chiffrement est recommandé selon l'article 32 du RGPD, surtout si les résultats relèvent des catégories particulières de données.

### Les résultats de tests psychotechniques sont-ils des données sensibles ?

Pas automatiquement. Les résultats deviennent des données sensibles (article 9 RGPD) s'ils révèlent des informations relatives à la santé mentale, à des troubles psychologiques ou à la vie privée. Dans ce cas, leur traitement est interdit sauf exception.

### Quand un test psychotechnique relève-t-il de l'article 9 RGPD ?

L'article 9 du RGPD s'applique lorsque le test révèle un état mental, un trouble psychologique ou des informations sur la santé du candidat. Un test clinique ou projectif peut faire basculer les résultats dans la catégorie des données de santé.

### Quels droits le candidat a-t-il sur ses tests psychotechniques ?

Le candidat peut exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression sur ses résultats, conformément aux articles 15 à 17 du RGPD. Il doit être informé du traitement et des personnes ayant accès aux résultats.

### Qui peut interpréter les résultats d'un test psychotechnique ?

L'interprétation doit être réalisée par un psychologue ou un expert qualifié, garantissant la validité scientifique et le respect éthique de l'évaluation. Cette exigence s'inscrit dans la protection particulière des données potentiellement sensibles.

## Tous les tests psychotechniques sont-ils soumis au RGPD ?

Oui, les résultats sont toujours des données personnelles soumises au RGPD (article 4). Ils doivent être traités de manière loyale, pour une finalité précise, conservés le temps strictement nécessaire et sécurisés conformément aux principes du règlement.

## Conditions d'exercice

Les résultats sont toujours des données personnelles (art. 4 RGPD) et basculent en catégories particulières (art. 9) s'ils révèlent un état mental ou un trouble, ce qui impose une base légale, une finalité précise et des mesures de sécurité renforcées.

Condition	Détail
Données personnelles	Toujours applicable (art. 4 RGPD)
Données de santé	Si révélation d'un état mental ou d'un trouble
Base légale	Consentement, intérêt légitime ou contrat
Finalité	Précise, limitée et documentée
Minimisation	Pas de conservation d'éléments inutiles
Sécurité	Accès restreint, chiffrement recommandé

## Modalités pratiques

Le test doit être validé et adapté à la finalité, précédé d'une notice au candidat, administré et interprété par un psychologue ou un expert qualifié, avec une conservation courte et une suppression sécurisée après décision.

Étape	Détail
Choix du test	Validé et adapté à la finalité poursuivie
Information	Notice détaillée remise au candidat
Passation	Encadrée par un professionnel habilité
Interprétation	Par un psychologue ou un expert qualifié
Conservation limitée	Durée courte, justifiée
Destruction	Suppression sécurisée après décision

## Pratiques et recommandations

**Évaluer** au cas par cas la nature des informations produites par le test afin de déterminer s'il relève des catégories particulières de données et adapter les garanties en conséquence.

**Limiter** la conservation des résultats aux seules données utiles à la décision, en supprimant les éléments détaillés et en ne conservant, le cas échéant, qu'un résumé anonymisé.

**Encadrer** la passation et l'interprétation par un professionnel qualifié (psychologue), pour garantir la validité scientifique et le respect éthique de l'évaluation.

**Informier** le candidat de manière transparente sur la nature du test, la finalité, les personnes ayant accès aux résultats et ses droits en matière de protection des données.

**Sécuriser** le stockage des résultats dans un environnement protégé, avec un accès strictement limité aux personnes directement impliquées dans la décision.

## Cadre juridique

Les textes applicables reposent sur le RGPD et le droit du travail.

Référence	Objet
Art. 4 RGPD	Définition des données personnelles
Art. 9 RGPD	Catégories particulières de données
Art. 5 RGPD	Minimisation et limitation de la conservation
Art. 6 RGPD	Bases légales du traitement
Art. 13 RGPD	Information des personnes concernées
Art. <u>L.121-6</u> Code du travail	Limitation des informations demandées au candidat
Loi du 1er août 2018	Régime national et CNPD

La qualification en données de santé doit être appréciée au regard du contenu effectif des résultats. Un test de raisonnement logique pur ne produit généralement pas de données sensibles, mais un test clinique ou projectif peut le faire, avec des conséquences très différentes en termes d'obligations juridiques.

Les contenus sont rédigés et mis à jour régulièrement à partir de sources officielles. Leur usage ne remplace pas une consultation juridique et doit être validé par un professionnel du droit.